

Monsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin
Chef du Département de l'économie de la
formation et de la recherche
Par courrier électronique :
bfi-botschaft@sbfi.admin.ch

Lausanne, le 25 septembre 2023

Consultation fédérale – Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 2025-2028)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons pris connaissance de la consultation fédérale relative à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 2025-2028).

Contexte

L'encouragement continu et sur le long terme de la formation, de la recherche et de l'innovation est l'une des clés du succès de la Suisse. Conformément au système politique fédéral suisse, les responsabilités des différentes tâches d'encouragement dans le domaine FRI sont réparties entre les cantons et la Confédération.

Tous les quatre ans, le Conseil fédéral propose au Parlement un message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI), dans lequel il demande les moyens financiers pour le domaine FRI de la Confédération. Pour les années 2025-2028, la Confédération prévoit des dépenses de 29,7 milliards de francs dans ce domaine, ce qui correspond à une progression annuelle moyenne de 2,0% en termes nominaux et de 1,0% en termes réels.

En février 2023, le Conseil fédéral a décidé de prendre des mesures d'assainissement pour le budget 2024 et les années 2025 à 2028. Le Domaine des EPF est touché à plusieurs égards: tout d'abord par la non-budgétisation de la contribution obligatoire à Horizon Europe, puis par des coupes de plus de 2% et enfin par l'abandon de la compensation du renchérissement. La croissance nominale de 1,6% actuellement prévue dans le Message FRI ne fera que l'affaiblir davantage.

Hébergeant sur son territoire une université cantonale, une grande palette de hautes écoles spécialisées (HES), une haute école pédagogique ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), le Canton de Vaud et son économie sont fortement impliqués dans la formation supérieure, la recherche et l'innovation.

Appréciation

La CVCI est consciente de la détérioration du contexte financier pour toutes les collectivités publiques. Il estime toutefois que les dépenses fédérales dans le domaine FRI ne devraient pas faire l'objet de coupes ou de stagnations budgétaires. Or on en est loin. Les montants envisagés sont en net décalage avec les missions toujours plus nombreuses attribuées par les autorités fédérales aux hautes écoles et à la recherche. Cet écart se creuse, ajoutant de l'inquiétude aux renoncements déjà générés par la non-association de la Suisse au programme européen de recherche Horizon, qui se prolonge.

Pour le CVCI, une croissance annuelle réelle de l'ordre de 2,5% est probablement nécessaire pour que le Domaine des EPF soit en mesure, d'une part, d'accomplir ses nombreuses tâches au profit de l'économie et de la société suisses et, d'autre part, de fournir des solutions globales qui aideront notre pays à relever les défis à venir, tels que la transition énergétique, la numérisation ou la cybersécurité. Le projet de Message FRI ne prévoit cependant qu'une croissance nominale de 1,6% par an, un niveau même inférieur à la moyenne pour le Domaine FRI (2,0%).

La CVCI demande également que la compétitivité et la recherche de l'excellence soient au centre des préoccupations. C'est pourquoi l'accent doit être mis sur l'encouragement compétitif de la recherche et de l'innovation et sur le Domaine des EPF dans le message FRI.

Au travers d'une étroite collaboration entre l'économie et les pouvoirs publics ainsi que de la création de start-up, la formation et la recherche contribuent largement au développement économique du pays. En 2022, l'économie privée a investi environ 1,7 mia CHF dans des spin-off du Domaine des EPF. Chaque franc investi dans ce domaine génère le quintuple de sa valeur pour la Suisse.

S'agissant plus particulièrement du soutien fédéral à l'innovation, le CVCI salue l'effort annoncé. Si le modèle de soutien au Parc suisse de l'innovation, qui crée un environnement favorable au développement des start up, est à saluer, la CVCI souligne l'impossibilité pour les sites et parcs d'atteindre l'autonomie financière en raison de l'obligation qui leur est faite de financer des prestations d'intérêt public. En particulier, les coûts engendrés par l'obligation de garantir des surfaces de réserve devraient à l'avenir être financés par la Confédération, soit un effort supplémentaire annuel estimé à 4,5 millions de CHF.

Les quelques 6000 personnes (Master et PhD) qui obtiennent chaque année un diplôme délivré par une institution du Domaine des EPF permettent en outre de pallier la grave pénurie de main-d'œuvre spécialisée en Suisse, notamment dans l'informatique et l'ingénierie. Des investissements supplémentaires doivent être effectués dans l'enseignement et les infrastructures pour faire face à la forte croissance des effectifs étudiants tout en continuant à proposer une formation d'excellente qualité.

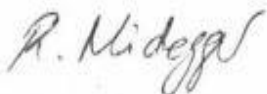
Conclusion et proposition

La prospérité et le succès de la Suisse reposent sur l'excellence de notre système de formation ainsi que sur la solidité de notre pôle de recherche et d'innovation. Le Domaine des EPF joue un rôle central dans ce contexte. Toutefois, les ressources prévues dans le Message FRI 2025–2028 ne lui permettront que de manière limitée d'assumer sa fonction de moteur de l'innovation et de former la main-d'œuvre spécialisée dont la Suisse a cruellement besoin. Cela portera préjudice non seulement au Domaine des EPF, mais aussi à l'ensemble de l'économie et du secteur de l'innovation.

La CVCI estime qu'une augmentation des taux de croissance annoncés est nécessaire pour garantir la pérennité des prestations de formation et de recherche délivrées jusqu'à présent par les hautes écoles. Un taux de croissance de 2,5% en valeur réelle semble être la cible à atteindre. Un engagement inférieur à cette marque entraînerait des conséquences néfastes, tant pour les institutions que pour la population et les entreprises. Les hautes écoles ne seraient en effet plus en mesure de remplir toutes leurs missions et d'atteindre les objectifs ambitieux qui leur sont assignés, en terme tant de formation des spécialistes de niveau tertiaire réclamés par l'économie que d'innovation dont dépendent la vitalité de notre économie et la prospérité de la Suisse et vaudoise.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre appréciation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations respectueuses.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Romaine Nidegger
Responsable de la politique



Julien Guex
Responsable innovation